



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COLLECTE DES REBUTS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Candiac, le 16 juin 2009 – Les citoyens de Candiac désirant se prévaloir du service de collecte de résidus domestiques dangereux doivent se présenter le matin du samedi 27 juin, entre 9 h et 13 h, dans le stationnement de l'hôtel de ville, au 100 boulevard Montcalm nord. Des employés qualifiés seront sur place pour en faire le tri. Une preuve de résidence sera exigée. Cette cueillette est réservée exclusivement au secteur résidentiel.

Veuillez noter que seuls les déchets non acceptés par les récupérateurs locaux et régionaux seront acceptés. Vous pouvez consulter le Répertoire des récupérateurs au www.mrcroussillon.qc.ca.

Nous vous rappelons qu'il est possible de déposer, en tout temps, vos pots de peinture au garage municipal en vous présentant à la réception durant les heures d'ouverture. Informations au 450 444-6040.

Une deuxième cueillette se tiendra à l'hôtel de ville le samedi 12 septembre prochain.

Que sont les RDD?

Les RDD sont des produits hautement toxiques qui constituent un danger réel pour l'environnement, puisqu'ils ne sont pas biodégradables. D'où l'importance de ne pas en disposer comme de simples déchets domestiques, risquant ainsi qu'ils soient enfouis et contribuent à la contamination du sol et de la nappe phréatique. De plus, leur rejet dans les systèmes d'égout est très dommageable, puisqu'ils nuisent considérablement au traitement des eaux usées et polluent les cours d'eau.

De tous les rebuts domestiques dangereux, ce sont les huiles usées et la peinture qui représentent la plus grande menace pour l'environnement puisque, à eux seuls, ces deux produits constituent près de 75% des RDD.